

Les Brèves Baincthunoises

BULLETIN MUNICIPAL DE NOVEMBRE 2015

Les rendez-vous de Novembre

11 novembre

Commémoration de l'Armistice

10 h 00 : Messe à Baincthun
11 h 00 : rassemblement sur la place
11 h 15 : dépôt de gerbe au monument aux morts
11 h 30 : vin d'honneur, salle polyvalente.



Repas de l'Association des Anciens Combattants

L'association des Anciens Combattants organise le 11 novembre, à 13 heures, un repas ouvert à tous à l'auberge du Cheval blanc de Brunembert (possibilité de covoiturage). Tarif 30 euros, renseignements et inscriptions auprès de M. Fauquembegue, tél. 06.61.06.80.58.



15 novembre :
Bourse aux jouets et
matériel de puériculture

De 9 h à 18 h, organisée par les Amis de Baincthun, dans la salle polyvalente. Petite restauration et buvette, renseignements en mairie, tél. 03.21.10.08.50.

27 novembre : Concert de Dixie

Vendredi 27 novembre à 20 h 30, dans l'église, concert gospel présenté par Dixie et organisé au profit du Téléthon, tarif 5 euros, billetterie sur place ou en prévente à la mairie. Renseignements au 03.21.10.08.50.

Téléthon



Dates à retenir



Dimanche 6 décembre :
Marché de Noël

Dimanche 6 décembre, de 10 h à 18 h, dans la salle polyvalente : vente de produits artisanaux (décoration, alimentaire et divers). Sur place, petite restauration et buvette.

Dates à retenir

Samedi 12 décembre :
Passage du Père Noël



A l'occasion du passage du Père Noël à Baincthun le samedi 12 décembre, les lutins préparent déjà leurs cadeaux.

Les parents des petits Baincthunois scolarisés en école maternelle ou en primaire à l'extérieur de la commune sont invités à contacter le secrétariat de la mairie de Baincthun avant le 10 novembre

2015, en indiquant les nom, prénom, date de naissance, classe et établissement scolaire de leur enfant.

Samedi 19 décembre :
Distribution des colis de Noël

Distribution des colis de Noël aux personnes âgées de plus de 65 ans (de 10 h à midi).



Vie pratique

Nausicaà :



Nausicaà et la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB) invitent tous les habitants de la commune à découvrir ou redécouvrir le Centre National de la Mer en bénéficiant d'un tarif à prix réduit jusqu'au

vendredi 18 décembre inclus. Tarif adulte 8 € (au lieu de 18,80 €), enfant de 3 à 12 ans, 6 € (au lieu de 12,30 €).

Liste électorale :

Les inscriptions sur les listes électorales sont prises auprès du secrétariat de la mairie, jusqu'au mercredi 31 décembre 2015, à midi.

Pour les nouveaux habitants, vous devez faire cette démarche à la mairie de votre nouveau domicile, et de ce fait, la radiation sur les listes électorales de votre ancienne commune de résidence se fera automatiquement (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de votre domicile actuel).



Il est également possible de s'inscrire par courrier en adressant à la mairie le formulaire agréé disponible sur les sites du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr dans la rubrique « élections ».



Médaille de la famille française :

Les mères de famille ayant élevé 4, 5, 6 ou 7 enfants et n'ayant pas encore bénéficié de la médaille de la famille française sont invitées à se présenter à la mairie, avant le 30 novembre 2015.

Aide aux études supérieures :



La municipalité attribue une aide annuelle aux étudiants Baincthunois inscrits dans des établissements d'enseignement supérieur sur présentation d'un certificat de scolarité et d'un relevé d'identité bancaire. Renseignements auprès du secrétariat de la mairie au 03.21.10.08.50.

Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en 1999 et domiciliés à Baincthun, sont tenus de se faire recenser à la mairie dès leur 16^e anniversaire (ou dans les trois mois qui suivent), munis d'une pièce d'identité et du livret de famille de leurs parents.



Les mauvaises herbes et le déneigement des trottoirs :

Comme pour le déblaiement de la neige, la ville n'intervient qu'à partir du niveau du caniveau pour le désherbage. Les mauvaises herbes en bordure de façade doivent donc être enlevées par les riverains, c'est une obligation légale.



Les Offices Religieux

NOVEMBRE

Dimanche 1 ^{er} novembre (Toussaint) :	10 h	Saint-Martin La Capelle et Baincthun
Samedi 7 novembre :	18 h	Mont Lambert
Dimanche 8 novembre :	10 h	Conteville (Fête de St Martin)
Mercredi 11 novembre :	10 h	Baincthun
Samedi 14 novembre :	18 h	Pernes
Dimanche 15 novembre :	10 h	Saint Martin et La Capelle
Samedi 21 novembre :	18 h	Mont Lambert
Dimanche 22 novembre :	10 h	Saint Martin et Echinghen
Dimanche 29 novembre :	10 h	Saint Martin (fête de la Sainte-Cécile) et La Capelle.

DECEMBRE

Dimanche 6	10 h	Saint Martin et Baincthun
------------	------	------------------------------

Mairie de Baincthun - Tél. 03 21 10 08 50

Directeur de la Publication : Stéphane Bourgeois

Comité de Rédaction : Nadège Lacheré, Sabine Dupont, Stéphanie Lefèvre, Muriel Legrand, Sylviane Legoff, Marie-José Luzinar, Cécile Raux, Christiane Huyghe.